

# Conseil de quartier

Plan de l'Église – La Gravière  
Compte rendu de réunion

**Date** : 19/10/2017

**Présents** : Pascale, Alain, Patrick, Philippe, Mohamed, Alain, Daniel, Jean-Pierre, Hugues, Sylvain, Daniel, Florence, Dominique.

## **I. Validation compte-rendu**

Validation du compte-rendu du 23 septembre 2017.

## **II. Fibre Optique**

Fibre Orange méfiance sur la qualité du débit

## **III. L'étang des gravières**

La réunion publique sur l'Étang des Gravières est décalée au lundi 18 ou au jeudi 21 décembre 2017 en présence de Madame BOIS (SQY).

Proposition d'assécher l'étang.

## **IV. Réunion plénière**

La prochaine réunion plénière aura lieu le jeudi 9 novembre 2017

1<sup>er</sup> thème retour expérience du conseil de quartier

2<sup>ème</sup> thème sur l'aménagement de l'étang

## **V. Prochains événements**

- Café matin : le lundi 6 novembre 2017

- Le téléthon : le samedi 9 décembre 2017

Collecte le samedi 2 décembre 2017 à la Maison des Associations de 9 heures à 13 heures.

Présence nécessaire de 13 heures à 18 h 30 le samedi pour la vente.

Philippe fera une affiche pour la collecte / la réunion publique / renouvellement du conseil de quartier. Elle sera collée le lundi 6 novembre 2017.

- Fête de la St Jean : réflexion sur la date, peut-être le vendredi 15 juin 2018 car il y a la fête de la musique le jeudi 21 juin 2018 et « la Tour met les watts » le vendredi 29 juin 2018.

## **VI. Informations diverses**

- Réunion publique sur les espaces publiques de la remise le mardi 14 novembre 2017 à 20 heures.

- Rond point : résultat 7 accidents, on arrête l'expérimentation.

- La visite du quartier a permis de constater qu'un certain nombre de points levés par le CQ avaient été traités. Nous avons noté qu'il faut reporter une à une les actions ouvertes et les comparer avec les photos prises lors de cette visite.

Des nouveaux points sont arrivés. Retrait de panneaux (2) interdisant l'accès aux vélos et vélomoteurs sur une allée longeant la résidence des allés parisiennes. Il faudrait juste exclure les motos et tout véhicule à moteur.

Le sujet de 'aménagement d'une piste cyclable le long de l'avenue du lycée est tout à fait possible du côté où se trouvent les éclairages publics.

*La prochaine réunion se tiendra à **20h30 le jeudi 9 novembre 2017, à la Maison des Associations dans l'Atelier 1.***